

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

M22- 0050590

A 53541

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : H1 RGH1

Société : BOUCHTAIB

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance : 6 3 85

Adresse : 066e 11 1982

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. **IBNOUCHEIKH Zohelr**
ORL & Chirurgie Cervico-faciale
Angle Ibn Zaraa & Med
Imm Nakhla 1 Appt 2 - KENITRA
Tél : 05 37 36 80 71
INPE: 051070571

Date de consultation : 2 / 3 / 2023

Nom et prénom du malade : H1 RGH1 Bouchtaib, Age : 68

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Mycose CAE

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Kenitra Le : 2 / 3 / 2023

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie M22-0050590

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

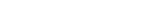
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2/3/23		CS	300.00	
				Dr. IBNOU CHEIKH LONGBALA Chirurgie Cervico-Faciale Ibn Zaraa & Med V Kénitra 05 37 36 66 71 251070571

Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

IBNOUCHEIKH Dr. Idris Cheikh
ORL & Chirurgie Cervico-Faciale
Angle Ibn Zaraa & MED V
Boulevard Nakhla 1 Appart 2
Télé : 05 37 26 68 11
INPE : 051070571

EXÉCUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
 Bd. Mohammed V. 02-03-23 N.P.E : 052042736	02-03-23	237,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates the H-B-D-G system, which is a hexagonal close-packed plane of atoms. The atoms are arranged in two rows of six circles each. The top row is labeled with numbers 1 through 6 from left to right. The bottom row is also labeled with numbers 1 through 6 from left to right. The vertical axis is labeled 'H' at the top, the horizontal axis is labeled 'D' on the left, and the diagonal axis is labeled 'G' on the right. The labels 'B' and 'V' are placed below the bottom row of circles.

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CARTES DE CRÉDIT AUTOMATIQUE

第十一章 中国古典文学名著与现代传播

Dr. IBNOUCHEIKH Zouheir
ORL

Maladie et Chirurgie Nez - Oreille - Gorge
et Chirurgie de la Face et du Cou
Exploration de l'Audition
Ex-Chef de Service ORL à l'Hôpital

El Idrissi

Kénitra, le 21/3/2023



الدكتور ابن الشيخ زهير

طب وجراحة الأنف . الأذن . الحنجرة

و جراحة الوجه والعنق

استكشاف السمع

رئيس قسم سابق بمستشفى

الإدريسي

القنيطرة

28,60

S.V

1) Chibrocadou gttel

32,90 2 gttel qj - ati

S.V

2) Exodent solution

88,00x2 2 gttel qj soin pdm

S.V

3) Cenotec 10ml qj

qj soin pdm

237,50



Angle Ibn Abi Zarra et Med V, Imm. Nakhla 1 Appt 2 (en face Clinique Anoual) - Kénitra / Tél : 05 37 36 80 71 - GSM : 06 61 70 49 19
زاوية ابن أبي زرع وشارع محمد الخامس إقامة نخلة شقة 2 (أمام مصحة أبوال) - القنيطرة / الهاتف: 06 61 70 49 19 - 05 37 36 80 71

PPV: 88DH00

PER: 06/25

LOT: L2120

Cetirizine

30 comprimés sécables



PPV: 88DH00

PER: 06/25

LOT: L2120

Curtec® 10 mg

Cetirizine

30 comprimés sécables



LOT: 0016

EXP: JUN 2027

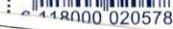
PPV: 32,90 DH

استعمال محلي

Δ SANDOZ

EXODERIL® SOLUTION 1%
Flacon de 10 ml

Non remboursable AMO



CHIBRO-CADRON

Collyre - Flacon 5 ml - PPV : 28,60 DH



Distribué par les
Laboratoires SOTHEMA
B.P. N° 1 - 27182
Bouskoura - MAROC